

Alors, étant donné les circonstances, je voudrais assurer au député qu'il y aura des modifications, des propositions et des corrections qui colleront non seulement à l'intérêt des Canadiens, mais également à une plus grande équité vis-à-vis de ceux qui veulent faire des affaires avec le nouveau gouvernement.

\* \* \*

[Traduction]

### LE VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

LA RECOMMANDATION DE FAIRE RAPPORT DES VÉRIFICATIONS  
SITÔT QU'ELLES SONT TERMINÉES

**Mlle Aideen Nicholson (Trinity):** Ma question, monsieur le Président, s'adresse au président du Conseil du Trésor. Depuis quelques années, le Parlement a adopté un certain nombre de lois afin de faciliter le travail du vérificateur général. On n'a qu'à penser à la Loi sur le vérificateur général de 1977 et aux modifications à la Loi sur l'administration financière destinées à créer le bureau du contrôleur général. Le ministre pourrait-il nous dire s'il est maintenant disposé à présenter un projet de loi destiné à donner suite à la recommandation du comité des comptes publics visant à ce que le vérificateur général ait le pouvoir de faire rapport au Parlement des vérifications sitôt qu'elles sont terminées, au lieu d'une fois par année, afin que l'on puisse résoudre plus rapidement les problèmes qui se posent.

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, c'est une question que je discute avec le vérificateur général. Il est vrai, en effet, que nous avons eu plusieurs entretiens à ce sujet. Nous étudions cette question de très près. J'espère être très bientôt en mesure de répondre favorablement à la demande du vérificateur général.

\* \* \*

### LE NORD CANADIEN

LA MISE EN VALEUR DU VERSANT NORD DU YUKON—  
L'ÉTABLISSEMENT DU COMITÉ DE SÉLECTION

**M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur):** Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Elle porte sur la mise en valeur du versant nord du Yukon, l'un des milieux environnementaux les plus fragiles du Canada. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre quand sera établi le comité permanent de sélection chargé d'étudier tous les projets et qui en fera partie, de façon à étudier entièrement et suffisamment tous les projets?

**L'hon. David Crombie (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Je remercie le député de sa question, monsieur le Président. Sans doute sait-il qu'une réunion a eu lieu récemment dans cette partie de notre pays pour étudier l'idée d'un comité intérimaire. Comme cette idée n'a pas été retenue, nous allons bientôt établir un comité permanent de sélection. Les membres de ce comité n'ont pas encore été nommés, mais dès qu'ils le seront, j'en aviserai la Chambre et le député.

### Questions orales

LES DONNÉES CONCERNANT LA HARDE DE CARIBOUS

**M. Keith Penner (Cochrane-Supérieur):** C'est au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien que je pose ma question supplémentaire, monsieur le Président. Vu les coupures que le gouvernement fédéral a annoncées en ce qui concerne l'étude de la harde de caribous du versant nord, le ministre pourrait-il nous dire si ledit comité de sélection disposera de suffisamment de données concernant cette harde pour décider en connaissance de cause? En outre, pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement territorial du Yukon effectuera bien toute la recherche—je répète—toute la recherche que le Service canadien de la faune effectuera à l'heure actuelle?

**L'hon. David Crombie (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** On m'informe que le comité de sélection dispose d'assez de ressources financières, monsieur le Président. S'il devait en manquer, j'étudierais volontiers toute demande qu'il pourrait me faire parvenir à cet égard.

Pour ce qui est du rôle du gouvernement du Yukon, j'ai toute confiance dans ce gouvernement et je sais qu'il s'acquittera entièrement de ses obligations.

\* \* \*

### L'INDUSTRIE

LA POSSIBILITÉ D'AVOIR RECOURS À DES ZONES ÉCONOMIQUES  
LIBRES

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Moi aussi, j voudrais lui souhaiter la bienvenue après son voyage 42<sup>e</sup> rue.

Hier, j'ai demandé au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie jusqu'où le gouvernement avait l'intention d'aller pour attirer des investissements étrangers. Le ministre m'a répondu que le gouvernement n'avait pas éliminé la formule de zones économiques libres adoptée par la Colombie-Britannique bien qu'elles puissent parfois rendre inopérante la législation sur le salaire minimum. Le premier ministre peut-il confirmer ce qu'a dit son ministre, à savoir que le gouvernement n'avait pas éliminé la possibilité d'avoir recours à des zones économiques libres?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je ne pense pas que le ministre ait utilisé l'expression la formule de la Colombie-Britannique, car cela n'a rien à voir avec cette province. On en trouve des exemples dans les régions soucieuses d'attirer des investissements et de créer de nouveaux emplois. C'est une possibilité que nous envisageons en même temps que des milliers d'autres.

LES DROITS SYNDICAUX

**M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway):** Monsieur le Président, le ministre de l'Industrie de Colombie-Britannique, Don Phillips, a dit qu'il voulait l'appui du gouvernement fédéral parce que dans ces zones «les syndicats n'auront aucune compétence». Est-ce là l'orientation que le gouvernement s'est donnée? Le premier ministre ira-t-il jusque-là pour attirer les investissements étrangers, jusqu'à créer des zones économiques libres où il n'y aurait plus de droits syndicaux?